



impac



*Journal des Travailleurs des Industries
du Livre, du Papier et de la Communication*

N° 138 - Septembre 2007

Prix 1,54 €

Commission paritaire 2999 D 73 S

Lille

5-8 novembre 2007

6^e Congrès

Nouveaux espaces

Nouveaux défis

Nouveaux espoirs

Grand beffroi
de Lille

Rien n'est encore joué !

Le nouveau président occupe les médias, pas seulement parce que le capitalisme de l'information l'a porté au pouvoir. Bien sûr, les Bolloré et Lagardère assurent désormais le service après-vente, ouvert 24 heures sur 24. Cette info Sarko en continu relève d'une stratégie, ramener l'exercice du pouvoir à la rubrique « people ». Banaliser la fonction présidentielle tout en y concentrant tous les pouvoirs, à l'américaine, est un calcul. Il sert à présenter comme archaïques les clivages sociaux et politiques. Il s'agit de traiter tous les sujets sous l'angle paraissant comme le seul possible, celui qui obéit aux impératifs de l'économie libérale. A cet égard, les multiples ralliements politiques et syndicaux accordent au président un crédit illimité.

Derrière ce cirque médiatique, toutes les questions sociales sont posées à la fois. Elles constituent le cœur de l'édifice présidentiel. Pour l'instant, le président prend grand soin de ne pas cristalliser la situation sociale par un super rendez-vous du genre loi Fillon 2003 ou CPE 2006. Pour éviter une fixation sur un dossier qui deviendrait symbolique, il veut les traiter tous en même temps. Pour ce faire, il multiplie les dates de rencontres à deux étages, Medef et gouvernement. L'agenda en est rempli jusqu'à fin décembre. Tout y passe, contrat de travail, pénibilité, égalité hommes-femmes, salaires, TVA sociale... Ces dates constitueront de vraies négociations si le mouvement syndical, si la Cgt en particulier, avec l'assentiment des salariés, réussissent à leur donner cette qualité. Sinon, toutes ces entrevues se tiendront sur l'ordre du jour du Medef et du pouvoir.

Rien n'est joué, mais tout est en jeu. Il faut, dès maintenant, au syndicalisme qui est le nôtre, intervenir et répondre point par point, avec patience et modestie, sur tous les sujets sociaux. Il nous faut considérer à tout instant qu'il faut tout expliquer, démontrer, surtout ce qui est supposé acquis. Car l'axe Medef-Elysée vise à opposer ce qui est collectif, donc périmé pour lui, à la faculté de chaque individu de s'en sortir seul grâce aux vertus du marché. La fusion opérée entre Sarko et Parisot est une machine de guerre. Le sens même de la présidence y est contenu : tourner la société française vers la compétition entre pays industrialisés et pays émergents, Chine, Inde, Brésil... Donc réduire la question sociale à la marge.

Ils baptisent « réforme » leur politique annoncée de déblayer les obstacles sociaux afin de placer le capitalisme français en ordre de bataille concurrentielle. Beaucoup de salariés se sont laissé abuser. L'adhésion majoritaire à nos objectifs de solidarité et l'acquisition de droits sociaux pour toutes et tous prennent de ce fait un sens majeur. Notre syndicalisme Cgt doit à la fois rassembler et recomposer sa masse critique. Relevons ce défi.



Journal des travailleurs
des industries du Livre,
du Papier et de la
Communication
263, rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Téléphone : 01 48 18 80 24
Fax : 01 48 51 99 07
Site : <http://www.filpac-cgt.fr>
E-mail : filpac@filpac-cgt.fr

Comité de rédaction
Responsable : Jean Gersin

Equipe rédactionnelle :
Eric Birger, David Dugué,
Yvon Huet,
Jean-Pierre Ghiotto,
Thierry Lanchon,
Antoine Peillon
Florence Peyronneau,
Correspondant :
David Roussel

Montage :
Madeleine Fougères

Révision :
Michèle Marquis-Pardo

Imprimerie Alliances
115, avenue Raspail
94250 Gentilly



L'indépendance n'est pas un luxe

Le 21 juin dernier, Bernard Arnault, patron de LVMH, confirmait être entré en négociations exclusives avec le groupe anglais Pearson pour le rachat du groupe *Les Echos*, propriétaire du principal quotidien économique français, et ce pour la modique somme de 240 millions d'euros. Un prix considéré, de l'avis général, comme particulièrement élevé pour le rachat d'un groupe dont la valeur est estimée entre 180 et 200 millions... Ce projet de rachat pose dans toute son ampleur à la fois la question de l'indépendance des titres, de la marchandisation croissante de l'information, du poids de notre organisation syndicale et du rôle qu'elle doit jouer.

Christian Gourdet



6^e CONGRES :
Cahier central
24 pages

DOSSIER :
Liberté
de la presse
pages 13 à 18

LES LUTTES
Les Echos
page 3

Maresquel,
épilogue
page 12

**LES ACTIVITES
REVENDICATIVES**
Sécurité
sociale
page 8

**UNITE
SYNDICALE**
Le SNJ CGT
demande
son affiliation...
page 6



L'EMPEREUR français du luxe, première fortune du CAC 40 (à peu près 20 milliards d'euros), s'avère prêt à surpayer *les Echos* pour en devenir propriétaire. Il faut que l'affaire soit bougrement intéressante.

Certes, *les Echos* sont l'un des rares quotidiens français bénéficiaires (11,5 millions d'euros en 2006), mais les sommes en jeu sont dérisoires comparées aux capitaux brassés par le groupe LVMH (15 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2006, avec un bénéfice net de 1,9 milliard). L'ami de Nicolas Sarkozy se serait-il soudainement pris d'une passion immodérée pour la presse? On peut en douter. Propriétaire depuis treize ans de la Tribune, il n'y a pas spécialement brillé par son savoir-faire.



**LA PRESSE
ÉCONOMIQUE
EST AVANT TOUT
UNE PRESSE
IDÉOLOGIQUE**

Cinq directeurs généraux et cinq directeurs de la rédaction s'y sont succédé. La diffusion a reculé et le quotidien enregistre une perte de 18 millions d'euros en 2006. On mesure d'ailleurs l'intérêt porté par Bernard Arnault à *la Tribune* lorsque l'on sait que les

résultats économiques du journal apparaissent dans la rubrique « Autres activités et éliminations » au compte de résultat du groupe LVMH.

Un journal qu'il a décidé de mettre en vente et qu'il juge, lors d'une conférence de presse tenue le 26 juillet, « *stratégiquement impossible de rentabiliser* ».

De quoi faciliter le travail de la banque Lazard, chargée de trouver un éventuel acheteur pour le titre !

L'annonce du projet de rachat n'a pas vraiment suscité l'enthousiasme de la rédaction des *Echos*, qui craint pour la crédibilité future du titre. Dans un entretien au *Nouvel Observateur*, le 24 juillet, le président de la société des journalistes déclarait: « *toutes les garanties du monde n'enlèveront rien à la suspicion permanente dont*

fera l'objet le journal si son propriétaire est un grand industriel français ». Exagération ? Après tout Arnault n'est pas un précurseur dans le domaine. On pourrait citer le baron Rothschild (*Libération*), l'héritier Lagardère (*le Monde*, Hachette, etc.), Le petit-fils Dassault (*le Figaro*), tous personnages dont la fortune ne tient pas principalement à la production de papier imprimé. Oui mais, quand même, là on frôle l'overdose. L'un des principaux acteurs du monde économique du pays est en passe de devenir le propriétaire du quotidien qui fait référence dans le secteur. Un peu comme si le service des relations publiques du cigarettier Philip Morris se voyait confier la campagne anti-tabac. Confusion des genres, voire mauvais genre...

D'autant que la presse économique n'est pas une presse comme les autres. C'est d'abord et avant tout une presse idéologique. Une fois posé le paradigme de l'intangibilité de l'organisation capitaliste de la société, l'information a pour finalité majeure, d'une part, d'éclairer les acteurs sur le déroulement de la partie de Monopoly planétaire que se livrent les grandes fortunes industrielles et commerciales et, d'autre part, dans un monde où les mots clefs sont « secret bancaire et commercial », « espionnage industriel » et « délit d'initié », de conditionner suffisamment les foules pour éviter que certains ne se prennent d'envie de renverser la table. Et, à ce petit jeu-là, Bernard Arnault, non content de possé-



**L'INDÉPENDANCE,
UNE AFFAIRE
DE TOUS
LES SALARIÉS
DE PRESSE**

der un maximum d'hôtels de luxe, aimerait bien aussi pouvoir s'approprier les cartes « chance ». Posséder et distiller l'information économique, c'est avoir le pouvoir d'orienter l'activité du même nom et l'on voit mal pourquoi il s'en priverait. Propriétaire des *Echos*, et demain peut-être du *Financial Times*, détenu par Pearson et probablement destiné lui aussi à la vente, le patron de LVMH posséderait tous les atouts pour conforter sa première place au hit-parade des exploiters hexagonaux.

Dans ce contexte, on comprend la révolte qui s'est emparée des rédactions de *la Tribune* et des *Echos* à l'annonce du projet de rachat. Révolte qui s'est traduite par plusieurs jours de non-parution des deux titres.

Non sans résultat. Pearson et Arnault ont ainsi été amenés à donner de premières garanties aux salariés des *Echos*, tant sur l'indépendance éditoriale que sur le maintien des effectifs.

C'est un premier acquis dans lequel se sont d'ailleurs immé-



Bernard Arnault, pdg de LVMH, par qui le scandale arrive.

diatement engouffrés les salariés de *la Tribune*, se demandant bien pourquoi leur futur ancien patron ne commencerait pas par appliquer à ses actuels salariés ce qu'il s'empresse de promettre aux prochains... Plus largement, c'est la question de l'indépendance de la presse et des moyens de cette indépendance qui est posée. Une indépendance qui ne se réduit pas à la seule liberté d'expression du journaliste. Tout aussi nécessaires sont les moyens matériels permettant cette expression : système de distribution mutualisé, moyens autonomes d'impression...

Se donner les moyens de reconquérir l'indépendance de la presse

Tout aussi nécessaire est de légiférer sur l'entreprise de presse, son statut, sa finalité... Si, en effet, il faut permettre aux journaux d'acquérir la capitalisation et la surface financière nécessaires à leur existence et leur développement, peut-on accepter que cela se fasse à travers le rachat par des groupes dont l'objet social est parfois bien éloigné du domaine de l'information, au risque de voir celle-ci réduite au rang de faire-valoir des activités du propriétaire, comme ce pourrait bien être le cas aux *Echos* ? Notre syndicat a un rôle majeur à jouer dans ce domaine, fort qu'il est de sa présence dans toutes les catégories professionnelles qui composent aujourd'hui le salariat de la presse. Et ce d'autant plus qu'une des leçons qu'il faut retenir de ce qui s'est passé cet été, c'est bien l'absence d'une organisation syndicale suffisamment forte dans les centres éditoriaux pour poser la question de la presse et de son avenir dans toute son ampleur. A tel point que ce sont les sociétés de journalistes qui se sont retrouvées à la pointe du combat. Un combat qu'on peut et qu'on doit saluer mais qui a montré aussi toutes ses limites en réduisant le problème à la seule question de l'indépendance éditoriale. ●



Jean Bellier

Saluant la mémoire et le rôle actif de Jean Bellier au sein de la Filpac et du Sglce, Impac rend hommage à celui qui fut, durant de belles années, militant fédéral et du Livre parisien. L'intervention qui suit a été prononcée par Marc Norguez, lors des obsèques de notre camarade et ami, le lundi 20 août 2007 au cimetière communal de Choisy-le-Roi.

Mesdames, Messieurs, Chers Camarades, Chers Amis, Chère Fabienne, Tous les militants présents à Blanqui lundi 23 juillet, apprenant la nouvelle de l'accident de Jean, ont été proprement abasourdis. Très vite, la stupeur a fait place à une immense douleur devant une mort inéluctable qui allait nous priver d'un compagnon, d'un camarade, d'un frère... une immense douleur devant

l'injustice de voir partir, avant sa soixante et unième année, un homme ayant su mener une vie au service des autres et qui nous donnait chaque jour un exemple d'équilibre et une leçon de vie.

Oui, la peine des militants du Livre, de la Fédération et de la Cgt est considérable. Jean était écouté et respecté dans la profession. Mais, bien au delà, Jean était apprécié et aimé de toutes celles et ceux qui ont milité à ses côtés.

C'était un vrai gars du Livre. Imprimeur — et fier à juste titre de son métier — Jean avait été formé jeune et avait commencé à travailler chez Bussières à Saint-Amand-Montrond dès quatorze ans. Il y était resté jusqu'à son départ au service militaire. À seize ans, il adhéra à la Cgt. Démobilisé, Jean revint chez Bussières puis tenta l'aventure à Montluçon en imprimant le quotidien *Centre Matin* jusqu'à sa fermeture. Doté de son livret fédéral, Jean décida en 1969 de monter à Paris. Le bureau de placement du travail l'envoya en septembre pour un coup de main de huit jours à la PPI. Il y resta plus de vingt ans, en devint le secrétaire du Comité d'entreprise et mena jusqu'au bout à Bagnolet la lutte contre la casse des entreprises graphiques de Paris et de sa banlieue. À la fermeture de la PPI, fin 1991, Jean se retrouva sans emploi. Il resta marqué autant par cette belle lutte que par cette période de chômage toujours traumatisante.

Fort heureusement, cette expérience, ces qualités humaines et ces compétences allaient pouvoir être mises au service du mouvement syndical, de la Cgt. À la demande du secrétariat du travail du SGL, Jean est devenu pour une dizaine d'années permanent du syndicat, assumant la responsabilité de secrétaire administratif et de trésorier.

C'est là que j'ai appris à le connaître. J'aimais chez lui l'homme chaleureux, le militant travailleur, celui qui donnait l'exemple. J'ai découvert son bon sens berrichon associé à son ironie d'ouvrier de la banlieue. Jean était un homme droit, fidèle à ses convictions, à ses amitiés. Il savait le montrer lorsque c'était nécessaire. Jean connaissait finement les situations diverses des entreprises du travail ; il prenait toujours en compte l'état d'esprit des gars, connaissait l'attitude des patrons, imaginait facilement les craintes des délégués. Il partageait l'angoisse des chômeurs et animait aux côtés des militants bénévoles le bureau de placement du travail. À tous, il essayait d'être utile. Il se dévouait, tout simplement, donnait de son temps, de sa personne, de l'expérience qu'il avait acquise. En même temps, Jean participait pleinement à la réflexion collective du syndicat, à son objectif d'unir, de rassembler. Il savait avec finesse évaluer les évolutions, les avancées comme les reculs.

Jean était un homme joyeux, agréable à vivre. La convivialité lui était naturelle, il aimait plaisanter mais sans jamais être blessant. C'était un vrai syndicaliste : humain, résolu et fraternel.

Jean a assumé différents mandats au sein de notre fédération. Élu au Comité exécutif national, il fut précieux dans l'activité du travail, notamment la RBD, et le suivi de groupes de taille nationale et internationale.

Soucieux du rôle du syndicat sur la question de la formation professionnelle, il fut membre du Conseil d'administration de l'AFIG, devenu Médiagraf.

Jean était entier et était le même partout : au football, sa passion sportive, comme en politique avec son engagement en 1970 au Parti communiste français. Lorsqu'il s'investissait, ce n'était pas à moitié : à Choisy-le-Roi, au club de foot, dans la vie locale ou au stand de la Fête de l'*Huma*...

En football comme en politique, Jean était lucide et exigeant sur le respect des principes, des valeurs. Les valeurs du sport, c'était tout à la fois le respect des règles et de l'adversaire, le geste désintéressé pour le plaisir et la beauté, l'effort à l'entraînement et à, éventuellement, la performance à la fin. Les principes du communisme français étaient pour Jean la défense des humbles et de la classe ouvrière, la solidarité internationale, l'union populaire pour changer la société et mettre à bas le règne du capital. Lorsque ces principes ou ces valeurs étaient écornés, Jean souffrait en silence.

Jean était modeste. Il préférerait agir plutôt qu'être vu. Il se mettait plus souvent en avant pour remplir des tâches, essuyer d'éventuels reproches que pour recevoir les félicitations ou apparaître sur les photos. Jean Bellier était cela et bien plus... C'est pour cela que nous l'aimions, nous ses camarades syndiqués de Paris et de toute la fédération, nous qui sommes ici mais aussi tous ceux qui n'ont pu venir aujourd'hui. Tous rendent un hommage fraternel ému à Jean, tous adressent à Fabienne, son épouse, Carole, sa fille et Lilou, sa petite-fille leurs condoléances les plus sincères et les assurent de leur soutien le plus affectueux. Jean, notre douleur maintenant, à l'instant de te dire adieu, n'est pas moins vive. Nous la garderons longtemps. Mais plus forts que la douleur, ton souvenir et ton parcours resteront beaucoup plus longtemps dans nos esprits ainsi que dans nos cœurs.

Au revoir, ami et camarade ! Au revoir, Jean !

Choisy-le-Roi, le 20 août 2007

« Le Snj Cgt demande son affiliation à la Fédération... »

C'est le rapport d'orientation du XXIV^e Congrès de la FFTL, Le Havre 3-7 mai 1970, qui présentait de cette façon la demande d'affiliation.

Comment en est-on arrivé là ? Roger Bureau, au comité fédéral national des 13 et 14 février 1970, s'exprimait en ces termes : « La question posée : est-ce que les journalistes doivent être affiliés à la fédération du Livre face au patronat qui, lui, reste parfaitement lié ? Est-ce que les journalistes sont des travailleurs comme les autres ? C'est un problème que nous défendons et si nous devons le poser, cela ne peut pas être derrière la porte de la fédération mais au congrès ... Il s'agit tout simplement de poser la question au congrès, pour faire ce que nous envisageons progressivement et peut-être qu'au congrès de 1973, on pourra poser la question officiellement, autrement on escamote le problème. »

Jean Gersin

« Le même patron, les mêmes préoccupations, la même confédération »

« **Q**ue nous demandent les camarades journalistes ? Leur affiliation à la fédération, ce qui veut dire que les journalistes Cgt – qui ne font partie d'aucune fédération – ne peuvent que difficilement être confédérés, il y a nécessité pour eux d'être organisés fédéralement. La question est donc de savoir si en fonction du développement scientifique et technique, des intentions du patronat de former, non seulement des journalistes, mais aussi des journalistes dactylos, la cohésion de tous n'est pas nécessaire pour s'opposer aux prétentions patronales et pour une meilleure défense de la profession, de se regrouper sans rien abandonner de nos objectifs et d'admettre l'affiliation à la FFTL du syndicat national des journalistes Cgt qui ne pourra que se développer... »

Gérard Gatinois, secrétaire général du Snj Cgt, monte à la tribune du congrès dès la première séance de débat. Rappelant la division des rangs du syndicalisme journaliste, il place a contrario la poussée unitaire qu'il incarne sous le signe de la grève nationale du 15 mars 1970. Les journalistes, « pour la première fois dans l'histoire de la presse » ont organisé une grève unanime, « d'eux et d'eux seuls », qui empêchera tous les quotidiens de paraître.

La question salariale avait ainsi réuni toute une profession. Gérard Gatinois inscrit au compte de l'activité du Snj Cgt la réussite de ce mouvement, d'autant, rappelle-t-il, « qu'un dirigeant de la Cgt préside cette union nationale des syndicats de journalistes qui regroupes les quatre syndi- »



cats». (Cgt, Cftc, FO et Autonomes). « L'autre fait positif de notre action, ajoute le secrétaire général, c'est l'amélioration constante de nos relations avec votre organisation... Le même patron, les mêmes préoccupations, la même confédération – parce que nos adhérents n'ignorent pas que leur sort est lié à celui de la classe ouvrière –, voilà ce qui a incité notre dernier congrès à voter une motion proposant son "affiliation" à votre fédération, pour améliorer nos relations. »

Gérard Gatnot précise soigneusement ce qu'affiliation signifie pour le Snj Cgt : « nous n'avons pas l'intention de vous proposer la transformation des structures de votre vieille maison, qui continue à faire la preuve de sa solidité, de son efficacité. Nous ne vous demanderons pas, par conséquent, de réserver des places à certains d'entre nous dans votre future direction.

Nous n'avons pas non plus l'intention de profiter des avantages de vos caisses de secours ou de chômage. Nous ne vous demanderons pas davantage de faire grève à notre place lorsque la nécessité exigera que nous ayons recours à ce moyen d'action.

Notre proposition d'affiliation n'est pas une demande d'adhésion, la perspective d'une fusion de notre syndicat dans votre fédération.

Sans doute nous faut-il encore, l'un et l'autre, garder notre autonomie. »

« Créer, dans chaque entreprise de presse, des comités intersyndicaux coordonnant l'action de tous les adhérents de la Cgt »

« Nous pouvons, par contre, aller peut-être plus loin que les limites fixées par notre

communiqué commun du 23 décembre dernier, qui précisait : "Les deux organisations ont procédé à des échanges de vues sur les problèmes posés par l'affiliation envisagée ; leurs entretiens ont aussi porté notamment sur les problèmes de la concentration, le développement de l'informatique et de l'utilisation des procédés modernes d'impression, le fonctionnement des coopératives ouvrières, l'activité des sociétés de journalistes qui ne doivent pas devenir un instrument de la participation chère au gouvernement"... Une autre étape pourrait être de créer, dans chaque entreprise de presse, des comités intersyndicaux coordonnant l'action de tous les adhérents de la Cgt (comme cela s'est produit, encore trop rarement, à l'échelon national) ... »

Le congrès du Havre adopte une résolution d'orientation qui comprend la création d'une « Union des fédérations du Livre et du Papier ». L'alinéa concernant l'affiliation du Snj Cgt est rédigé de cette manière : « [il considère] de renvoyer au congrès de 1973 l'affiliation des journalistes Cgt – une commission étant chargée d'examiner cette affiliation et de proposer ses conclusions au comité fédéral national ».

Fernand Besnier, secrétaire général de la fédération, obtiendra l'approbation du Cfn le 10 juin 1970 pour aider le Snj Cgt dans sa campagne électorale, car il se présentait pour la première fois de façon distincte. Et puis, la vie syndicale a bifurqué. Qu'est devenue cette commission de l'affiliation mise en place par le congrès ?

Les arguments avancés à l'époque sont-ils dépassés aujourd'hui ?

C'est cette histoire que l'Impac se propose de raconter, notamment par des entretiens avec les protagonistes de cet acte malheureusement manqué... ●

« Santé : plutôt rouge que mort ? »

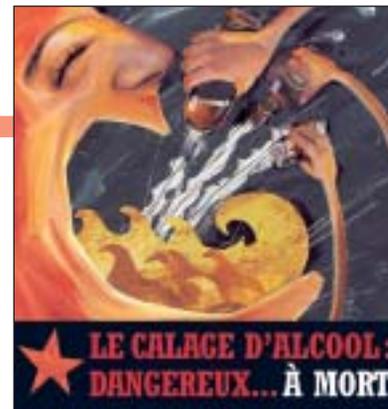
Mais non, ce titre ne sent pas son soixante-huitard attardé. C'est celui d'un article des *Echos* (3 septembre), signé par un prof de Harvard (le top des USA), ancien économiste en chef du Fmi. V'là-t'y pas que notre expert flippe ! « *Le début du XXI^e siècle a sonné la fin de toutes les idéologies qui menaçaient le capitalisme. Mais ce qui se passe en matière de santé pourrait bien changer la donne. Dans beaucoup de sociétés les soins sont perçus comme un droit.* » Et d'ajouter : « *A partir du moment où les dépenses de santé représentent un tiers du revenu national, le socialisme de la santé tourne au marxisme : à chacun selon ses besoins.* » Un prof de Harvard nous fait la leçon sur les contradictions internes du capitalisme, et nous devrions douter de nous ?

La santé le fait tousser, la santé le fait douter !

Notre prof de Harvard doute : « *En principe, l'usage des mécanismes du marché pour les soins de santé peut ralentir ou même inverser temporairement l'augmentation des dépenses... Je ne suis pas opposé au capitalisme dans le domaine de la santé.* » Ouf ! L'ordre règne. Mais ça le fait tousser. « *Mais je pense que ce système sera remis en question, bien plus radicalement que ne l'est aujourd'hui la mondialisation.* » « *Certaines sociétés pourraient bien décider d'être "plutôt rouges que mortes" en choisissant de confier une part de leur économie à un système plus socialiste.* » Sans blague. Et si on l'embauchait pour défendre la Sécu ?

L'institut d'histoire sociale du Livre parisien organise le vendredi 19 octobre, à partir de 14 heures, à la Maison du Livre (94, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris), un débat intitulé « Le label syndical, pourquoi, comment ? ».

Roger Dédame retracera l'histoire du label. Maître Michel Henry le présentera dans son histoire récente (de la Libération à nos jours), sous l'angle de son utilité juridique et sociale.



Un enjeu de société majeur : défendre et pérenniser la Sécurité sociale

Le calendrier social est plein

Conditions de travail :
lundi 3 septembre, réunion préparatoire à la conférence sur les conditions de travail prévue le 4 octobre (risques professionnels et prévention). Xavier Bertrand, ministre du Travail, rapporteur, Gérard Larcher, son prédécesseur chez Villepin.

Emploi et pouvoir d'achat :
réunions bilatérales syndicats-gouvernement sous le haut patronage de Christine Lagarde, ministre de l'Emploi, en vue d'ouvrir «un cycle de travail» le 23 octobre.

L'objet «Les conditions d'un nouvel équilibre entre les contraintes de la compétitivité et la juste rétribution du travail fourni».

Horizon ? Fin 2008.

Egalité professionnelle :
conférence prévue le 12 novembre par Xavier Bertrand. Objectifs : rémunérations et déroulement de carrière.

Marché du travail :
le président a fixé comme échéance le 31 décembre 2007 pour proposer une réforme de l'organisation et du fonctionnement du marché du travail.

Les ainsi nommés partenaires sociaux ont quatre mois pour s'entendre sur l'embauche, le licenciement, la garantie de la sécurisation des parcours professionnels.

Sinon, Sarkozy prendra ses responsabilités. Brrr...

La Sécurité sociale, qui caractérise la solidarité concrète et l'esprit d'équité dans notre pays, subit depuis des décennies les attaques des chantres du libéralisme. Ceux qui l'ont créée en 1945, en appliquant le programme du Comité national de la Résistance, avaient pour but de garantir à chaque homme qu'en toute circonstance il puisse assurer sa subsistance et celle des personnes à sa charge. Leur objectif est plus que jamais d'actualité au moment où les attaques tournent à l'acharnement.

Yvon Huet



CEUX qui soupçonnent le conservatisme dès qu'on rappelle l'histoire (voir encadré p. 9) sont souvent ceux-là mêmes qui appellent à la remise en cause des progrès sociaux réalisés depuis des décennies sous le fallacieux prétexte de société « d'assistance ». Dans son fondement comme dans sa perspective et son mode de gestion proposé, la Sécurité sociale française induit le contraire de l'esprit « d'assistan-...

● ● ● ce ». Elle incite à la responsabilité collective dont la fiche de paie est une des expressions concrètes (*voir encadré p. 10*). D'autres pays développés comparables au nôtre ont institué une politique de minimas, comme les USA et le Royaume-Uni, ou d'étatisation, comme les pays d'Europe du Nord et l'Allemagne, pour ne citer que ces exemples. Le comparatif des résultats ne peut pas faire honte au système français, loin de là (*voir encadré p. 11*). Il prouve que la France peut être fière de son système de protection sociale. Contrairement aux

idées reçues, il a contribué, à sa manière, sans se substituer aux tendances lourdes des évolutions, à toutes les avancées positives de la société, que ce soit sur le plan économique, politique, social et culturel. La collectivité nationale a même toute latitude pour l'améliorer malgré la pression de ceux qui incitent à « faire comme les autres », accepter l'idée patronale que le système français de sécurité sociale est « ringard », voire « antiéconomique » et s'aligner sur le moins disant des pratiques européennes. Dans son livre *le Mythe du*

« trou de la Sécu », Julien Duval, chercheur au CNRS, qu'on ne peut pas soupçonner d'être un militant de la Cgt, fustige l'idéologie dominante qui tend, par tous les moyens, à faire passer l'idée selon laquelle la Sécurité sociale est un problème de pure technique économique, comparable au budget d'un ménage qui vit au-dessus de ses moyens. Pour les plus ultras, la Sécurité sociale devrait être mise sous tutelle avant d'être expédiée au Musée des cimetières de bateaux, la TVA sociale étant là pour tout régler. Au niveau des médias, on ● ● ●

LE « TROU
DE LA SÉCU »,
UN PRÉTEXTE
À LA REMISE
EN CAUSE
DE SA MISSION

La Sécurité sociale en 30 dates

1945. Ordonnances portant création de la Sécurité sociale conformément au programme du CNR.

1946. Généralisation de la Sécurité sociale. Maintien des régimes spéciaux.

1947. Convention collective instituant l'Agirc, régime de retraite et de prévoyance des cadres.

1948. Régimes autonomes d'assurance vieillesse des non-salariés, non agricoles. Extension du régime général aux étudiants.

1949. Extension aux militaires de carrière et aux écrivains. Création du régime agricole.

1952. Assurance vieillesse obligatoire des exploitants agricoles.

1953. Création de l'aide médicale gratuite.

1958. Création de l'assurance chômage (Unedic).

1961. Institution de l'Arrco, régime de retraite et de prévoyance des salariés non cadres.

1966. Création du régime des non-salariés non agricoles.

1967. Réorganisation de la Sécurité sociale avec la création des quatre grands organismes nationaux du régime général : Cnam, Cnaf, Cnav et Acof.

1976. Plan Barre : diminution de remboursements (auxiliaires médicaux et transports).

1977. Plan Veil : diminution de remboursements (médicaments de confort) et du nombre de lits hospitaliers.

1978. Création de l'assurance personnelle, laquelle a permis à tous ceux qui n'étaient pas affiliés à l'assurance maladie de s'affilier volontairement.

1979. Création de la Commission des comptes de la Sécurité sociale.

1982. Plan Bérégovoy : création du forfait hospitalier et diminution du remboursement des médicaments.

1983. Dernières élections aux caisses de Sécurité sociale.

1985. Plan Dufoix : diminution de remboursements (actes infirmiers, actes de biologie et spécialités pharmaceutiques).

1986. Plan Séguin : augmentation du forfait hospitalier et des cotisations maladie.

1988. Instauration du RMI. Plan Evin : exonération du ticket modérateur pour les maladies de longue durée hors liste et taxe sur la publicité de médicaments.

1991. Création de la CSG pour financer le régime général. Plan Bianco : hausse du forfait hospitalier et des cotisations maladie.

1996. Plan Juppé : création de la caisse d'amortissement de la dette alimentée par la Crds, premier projet

de loi de financement de la Sécurité sociale (Plfss) et vote annuel par le Parlement de l'Objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam), mécanismes de régulation des soins de ville.

2000. Création de la CMU.

2001. Départ du Medef et de la Cgpmc des conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale.

2002. Plan Mattei « hôpital 2007 » réformant le système hospitalier.

2003. Vote de la loi portant réforme des retraites.

2004. Le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie rend son diagnostic.

2005. 60 ans de Sécurité sociale. Le gouvernement se penche sur le « malade » en multipliant les exonérations.

2006. Le président Chirac évoque la possibilité de l'élargissement de l'assiette de la Sécurité sociale. Un groupe technique interministériel rend son rapport en juin, axé sur une logique de diminution du coût du travail.

2007. Le président Sarkozy propose la Tva sociale tout en continuant la politique de réduction drastique des dépenses de santé (mesures d'août 2007).

La fiche de paie, un révélateur de société

La fiche de paie française comporte 26 lignes minimum. Elle comprend le salaire brut avec ses justifications horaires, les différentes charges liées aux caisses de solidarité, la Csg, la retraite par répartition (70% du salaire en fin de carrière sur une base évolutive), les caisses complémentaires, etc. Les charges patronales et salariales sont décomposées. La lecture de la fiche de paie française est parfois lourde certes, mais elle a le mérite de la transparence et de la prise en compte de la solidarité nationale que doivent l'entreprise et le salarié en retour de leurs droits.

La fiche de paie britannique est un document très simple qui comprend quatre lignes utilisées sur dix :

- ☞ le salaire brut
- ☞ le montant déduit au titre de l'impôt sur le revenu
- ☞ le montant déduit au titre des charges salariales
- ☞ le salaire net reçu par l'employé

N'y sont induits sans détail que les minima-retraite et santé tels qu'ils sont pratiqués au Royaume-Uni. Le point faible principal est celui des retraites (450 euros annuels). Concernant la couverture maladie, elle est bien en deçà de celle pratiquée en France, si on exclut le système de soins gratuits qui offre une prestation minimale excluant tout choix, donc particulièrement pénalisant pour les maladies graves.

La majorité sénatoriale libérale française fait les louanges du bulletin anglais, sur son site, sous le titre « la fuite des cerveaux, mythe ou réalité ? ». Elle succombe au charme du système britannique en ces termes : « ... Comme l'avait souligné le rapport de la commission Turbot... la France se situe largement dans le peloton de tête en matière de complexité du bulletin de salaire. Rien ne permet d'affirmer que ce constat est la contrepartie de la qualité de notre protection sociale. »

Doit-on souhaiter aux sénateurs de goûter à ce délicieux traitement, avec tout ce que cela comporte, en particulier les 450 euros de retraite minimale offert aux sujets de la Reine ?



assiste, notamment depuis les années 2000, au matraquage systématique pour condamner le trou et stigmatiser les « abus », de *Libération* à *Capital* en passant par TF1 et tant d'autres :

« ... **La Sécurité sociale est en quasi-faillite. Les chiffres sont sans appel.** ». *Le Monde*, 6 octobre 2003.

« **La Cour des Comptes s'alarme : le déficit du régime général (11,5 milliards) a plus que triplé en un an.** » *L'Est républicain*, 16 septembre 2004.

« **Arnaques en tout genre aux Assedic, pseudo-Rmistes, fausses ordonnances, arrêts de travail bidon, trafic de cartes vitales...** » *L'Express*, 6 avril 2006.

« **La capacité de l'économie à faire face à l'essor du nombre de retraités n'est pas garantie.** » *20 minutes*, 11 janvier 2007.

« **Avec le vieillissement de la population il faut réformer le système.** ». TF1, 12 janvier 2007.

« **Mauvais dosage, le déficit du régime général s'annonce cette année encore abyssal.** » *Libération* du 27 mai 2007.

Et, pour s'arrêter là, le clou des Cassandres dans *Capital* : « **Le fameux trou de la Sécurité sociale atteint les 100 milliards d'euros... presque autant que le budget de l'Australie !** ».

Insuffisance de financement

Soyons clairs, le déficit de 11,5 milliards de la Sécurité sociale ne représente que 4,6% de ses recettes alors que le déficit du budget de l'Etat est de 18%. Un chiffre qui dépasse 10 milliards impressionne, certes, mais il suffit d'une tendance réelle de la revalorisation du salariat et de la consommation populaire et de reprise économique pour que ce chiffre parte rapidement en fumée.

Certes, les conditions d'évolution de la société ont changé rapidement en trente ans, notamment avec le rythme de la modernisation des moyens de production, de la révolution informationnelle, du recul du salariat et de la montée en puissance du chômage massif, mais au lieu de chercher à trouver de nouvelles sources de financement liées à la modification des règles économiques et sociales, les gouvernements qui se sont succédé, notamment depuis les années 70, ont cherché à combler le trou sans jamais pouvoir et/ou vouloir s'attaquer sérieusement au problème clé, à savoir la fuite d'une partie de plus en plus importante des profits créés par les richesses nationales face à l'obligation de solidarité. Ainsi on a vu progresser parallèlement le « trou » de la Sécurité sociale avec le recul du salariat (- 10% de 1981 à 2004). De nombreux facteurs liés à l'évolution du traitement de la santé, à la tendance démographique (1 actif sur 2,2 inactifs en 2007 avec une perspective - encore à prouver - d'1 actif sur 1,4 inactif en 2050), à l'augmentation croissante des inégalités sociales,

aux exonérations de charges de plus en plus nombreuses dont bénéficient les entreprises et les spéculateurs n'ont fait qu'accroître les déséquilibres des caisses, hormis la caisse des salariés qui, évidemment, ne peut pas faire de miracle.

Les pansements ne suffisent pas

Certains gouvernements, devant l'ampleur de la crise, ont institué des réformes pour freiner la pauvreté de masse, d'une part, le Rmi et la Cmu pour aider les exclus et, d'autre part, la Csg pour freiner le déficit chronique de la Sécurité sociale. Ces deux mesures ne peuvent pas en soi être condamnées vu l'urgence, mais elles n'ont pas vocation, à terme, à répondre au manque de financement que subit la Sécurité sociale. Bien au contraire, elles témoignent d'un glissement interventionniste de l'Etat qui remet en cause ses principes mêmes.

Des mesures drastiques qui creusent le trou des inégalités

Les prestations de la Sécurité sociale ont baissé régulièrement..

L'institution du forfait hospitalier, l'augmentation de la participation forfaitaire à la consultation multipliée par quatre cet été, la pénalisation croissante de ceux qui ne se conforment pas au parcours de





La France bien placée dans le rapport richesse/solidarité/santé

(Comparatif entre la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne)

	France	Allemagne	Royaume Uni
Part du PIB	10,5	10,6	8,1
Montant par hab.	3159	3043	2506
Croissance	3,1	2	4,1
Dépense publique	78,4	76,9	86,3
Espérance de vie	80,3	78,6	77,5
Mortalité infantile	3,9	4,1	5,1

●●● santé, la réduction massive du remboursement des médicaments, autant de signes de la préparation de coupes sombres de plus en plus importantes qui ne répondront pas au problème posé. Au contraire, elles ne feront que l'accroître et une partie de plus en plus importante de la population sera portée à ne se soigner que dans l'urgence, ce dont les médias commencent à faire état, de préférence en hiver. D'autre part, le régime hospitalier a subi, notamment depuis la loi Veil en 1977, un certain nombre de coupes claires liées à une politique qui privilégie les plans d'économie au détriment de la demande.

Pour défendre et pérenniser la Sécurité sociale, la Cgt propose

Au moment où les prévisions comptables pour 2007 laissent prévoir un déficit de 12 milliards d'euros et où le gouvernement s'apprête à accélérer les mesures d'exonération d'un côté et les réductions de dépenses de l'autre, la Sécurité sociale se trouve au bord de l'étranglement politique. Raison de plus pour la défendre.

La Cgt propose une réforme qui assure une logique de financement respectueuse

des principes fondateurs tout en l'adaptant aux réalités de notre temps, sans tomber toutefois dans un glossaire de catalogues figés qui sont vite contredits par l'évolution de la situation économique et sociale du pays.

LA SÉCURITÉ SOCIALE RELÈVE DE LA DÉMOCRATIE SOCIALE ET NON DE LA COMPÉTENCE DE L'ÉTAT

Dans le droit-fil des propositions qu'elle fait depuis les années 50, elle réaffirme trois principes fondamentaux :

La Sécurité sociale est fondée sur le travail comme facteur constitutif de la vie sociale ; Les cotisations sociales, qu'elles soient versées par les travailleurs ou les employeurs, constituent un salariat socialisé association assurance et solidarité ;

La Cgt revendique, contrairement aux orientations fortement appuyées par le Medef qui relaie les assureurs privés avides de revanche sur 1945,

que soit développée l'association assurance/solidarité. Elle propose de mettre en œuvre une cotisation prélevée dans l'entreprise et non sur le consommateur, en prenant en compte la gestion des entreprises (masse salariale, revenus financiers), ainsi que les différences sectorielles en matière de valeur ajoutée, de la masse salariale. Elle s'oppose à la Tva sociale qui pénalise les plus pauvres et ne fait que réduire le champ nécessaire d'intervention de la Sécurité sociale. Elle propose un élargissement de l'assiette incluant l'intéressement et réduisant les niches sociales. Elle revendique la généralisation de la cotisation patronale. Elle insiste sur la taxation des revenus financiers des entreprises et des opérations spéculatives. Elle propose enfin une réforme qui tienne compte de la mutation du mode de production des richesses. Face au pourrissement de la situation provoqué par des décennies de gestion du « trou », face aux appétits du libéralisme triomphant, la Sécurité sociale est à la croisée des chemins. Le mouvement social se doit de la défendre, parce qu'elle lui appartient. Les salariés peuvent compter sur la Cgt pour les accompagner dans leurs luttes, dans l'unité la plus large des assurés sociaux, salariés, chômeurs et retraités. ●

BIBLIOGRAPHIE

Jean Duval : *le Mythe du « trou de la Sécu »*, éditions Raisons d'agir, 27, rue Jacob, 75006 Paris, avril 2007.

Numéro spécial *VO Santé*, protection sociale, Nvo, mai 2004.

Le Peuple, 13 septembre 2006 : Sécurité sociale, le financement en débat ! Par Nasser Mansouri-Guilani et Pierre-Yves Chanu.

« 60 regards sur la Sécurité sociale », Caisse centrale de la mutualité sociale agricole, Paris (octobre 2005).

Catalogue de l'exposition « la Sécurité sociale des origines à nos jours » réalisé par le Comité d'histoire de la Sécurité sociale, La Documentation française, Paris (octobre 2005).

La Sécurité sociale, son histoire à travers les textes, tome VI de 1982 à 2005 coordonné par M. Laroque, Comité d'histoire de la Sécurité sociale - Association pour l'étude de l'histoire de la Sécurité sociale, Paris (septembre - octobre 2005).

La naissance de la Sécurité sociale par MM. les Professeurs X. Prétot et M. Borgetto, Comité d'histoire de la Sécurité sociale - Association pour l'étude de l'histoire de la Sécurité sociale, Paris (second semestre 2005).

« Recueil des écrits de Pierre Laroque » réunis et présentés par S. Grévisse et M. Guillaume (2006). Édition spéciale, 60^e anniversaire de la Sécurité sociale, du Quid 2006 (novembre-décembre 2005).

<http://www.securite-sociale.fr/chiffres/ccss/2007/ccss2007.htm>
Rapport des comptes de la Sécurité sociale.

Synthèse des prévisions des comptes 2007 de la Sécurité sociale

<http://www.securite-sociale.fr/comprendre/dossiers/exocotisations/exonerations.htm>

Les exonérations aux cotisations de la Sécurité sociale.

Maresquel, épilogue d'un projet novateur

Le projet de reprise du site de Maresquel, porté par les papetiers licenciés de l'entreprise, a été retoqué par le cabinet d'études « Top Consult ».

David Dugué

EN 2005, le groupe International Paper avait décidé de la fermeture du site, qui comptait alors 225 salariés. Les salariés refusent alors de laisser disparaître cette papeterie, véritable poumon de l'emploi dans la région, et se lancent dans la bataille.

Rapidement, ils prirent contact avec leurs camarades de l'entreprise de Corbehem, Stora Enzo, qui avaient élaboré un plan de réindustrialisation de leur site autour de la fabrication de papier à base de fibre de chanvre. Ce dernier ne put être mis en place à Corbehem, la direction du groupe finlandais refusant la cession des machines nécessaires à sa réalisation, les deux associations « Chœurs de papetiers » et « Géants de papier solidaires » unirent leurs forces pour mettre en place le « Projet chanvre » à Maresquel.

La volonté des salariés de faire renaître l'entreprise et donc l'emploi à Maresquel se heurte sans cesse à celle contraire de la direction qui utilisera tous les moyens possibles pour empêcher la relance, allant même jusqu'à saboter, comme la centrale thermique, le matériel par un démontage incessant. Vendredi 11 mai 2007, après d'après négociations, les camarades de Maresquel ont obtenu la

signature d'un moratoire entre le préfet du Pas-de-Calais, Pierre de Saintignon, vice-président du Conseil régional Nord / Pas-de-Calais et Pierre Chartrain, Pdg d'Ipsa. Le démantèlement de l'entreprise est donc stoppé en attendant le résultat d'une étude de faisabilité. Cette dernière, financée par la région Nord-Pas-de-Calais, devait donc analyser la viabilité du transfert du projet chanvre de Corbehem vers Maresquel.

Pas de congés pour les braves

L'été ne fut pas de tout repos, le cabinet Top Consult menaçant de ne pas rendre l'étude si elle n'était pas réglée par avance, l'agence de développement des Sept Vallées et sa communauté de référence, la communauté de communes Val de Canche et d'Authie, firent donc l'avance des 78 000€ pour la région, démontrant une fois encore la volonté de tous de voir revivre la papeterie. La direction de celle-ci, International Paper, ne sera pas en reste pour entretenir le suspense. Début août, c'est par la voix de son responsable local que naît l'hypothèse d'un repreneur venu d'une région voisine. Ce nouvel acteur entend

développer plusieurs activités de service : centre d'appel, assemblage logistique... qui pourrait générer un cinquantaine d'emplois. Ce projet serait donc le troisième pour le site, après le projet chanvre et celui de plate-forme logistique soutenu par l'ex-député Léonce Deprez.

Le 13 août, le verdict du cabinet d'expertise tombe: le projet chanvre est une bonne idée, mais malheureusement il n'est pas réalisable à Maresquel.

Le projet n'est pas dénué de fondement économique et offre un nouveau débouché très intéressant pour l'agriculture régionale. Il est vrai qu'une fois en pleine charge de production les hectares de chanvre à planter dépasseront la région Nord Pas-de-Calais, avoisinant les 2000 hectares qui permettront d'assurer la production de papier approchant les 100 000 tonnes par an. De plus, le chanvre est une plante renouvelable, sa culture se fait en rotation, il consomme peu d'eau, peu d'énergie, peu d'intrants chimiques et dépollue les sols.

Il y a, malgré tout, des obstacles « immenses » à sa réalisation

En clair, il faudrait investir pour remettre le site aux normes, 21M€, dont 3M€ pour la seule centrale thermique, merci qui ! Mais le plus pénalisant c'est qu'il faudrait accepter de perdre près de 20M€ durant les deux ans où seul du papier bas de gamme aurait été produit en attendant que démarre réellement la production de papier à base de chanvre à l'orée 2010, et cela sans garan-

tie de pérennité. Si l'on ajoute un fonds de roulement nécessaire de 7,5M€, le coût global de l'opération avoisine les 50M€, ce qui selon les experts rend totalement impossible la réalisation du projet chanvre à Maresquel.

Une volonté sans limites

Pour les « Chœurs de papetiers », International Paper a supprimé 225 emplois à Maresquel. Le groupe américain a l'engagement moral de contribuer à la création de nouveaux emplois. Le Conseil régional souhaite pour sa part être associé au suivi des engagements pris par l'Ip envers les salariés (plan social) et envers le territoire des sept Vallées (plan de revitalisation).

Sur les 225 salariés licenciés, une trentaine entrent dans un dispositif de mesure d'âge jusqu'à la retraite, une autre trentaine a retrouvé du travail ailleurs, une dizaine ont réussi leur formation de reconversion et, enfin, une dizaine ont créé leur entreprise.

150 salariés restent encore aujourd'hui sans emploi, mais les responsables de l'association vont tenter de remobiliser les élus pour essayer une fois encore de donner une chance au territoire.

La volonté de nos camarades est un élément moteur de notre action, le projet chanvre, véritable chapitre de la charte papetières de la Filpac Cgt, doit être porté, débattu par nos équipes syndicales, et sa faisabilité doit être étudiée, partout où il pourrait être synonyme d'emploi et développement, avec toutes les structures professionnelles et territoriales de la Cgt. ●



La cuve à craie sabotée par les bons soins de la direction.



Destruction de la station thermique par la direction. Elle a appelé ça « démontage ».

Pluralisme et liberté de la presse

dossier réalisé
par Antoine Peillon

I - Le « rapport Lancelot » Graal ultralibéral de Sarkozy

L N'ÉTAIT PAS encore élu président. Tout juste candidat, et prêt à tout promettre. Parmi les « propositions » de Nicolas Sarkozy publiées sur le site internet de l'Ump, une véritable perle nous était offerte, en avril 2007, sous le titre « Indépendance et pluralisme de la presse » : « *Il est tout à fait légitime de poser la question du pluralisme des médias au regard de son importance pour le débat démocratique. (...) Notre industrie des médias est menacée pour sa part par la révolution numérique et la mondialisation de la culture et de la communication. Elle a donc besoin d'avoir des groupes solides qui la structurent. (...) Un rapport a été remis à ce sujet par Alain Lancelot en 2005. Il a ouvert des pistes. Je suis prêt à en reprendre certaines et ferai en sorte que la réflexion se poursuive. Je veux ajouter que je suis préoccupé par les difficultés actuelles de la presse écrite, alors que la qualité, la diversité et l'indépendance de celle-ci constituent des protections absolument déterminantes pour la liberté d'expression et la démocratie. J'entends donc soutenir, par tous les* »

Les ciseaux de Dame Censure.



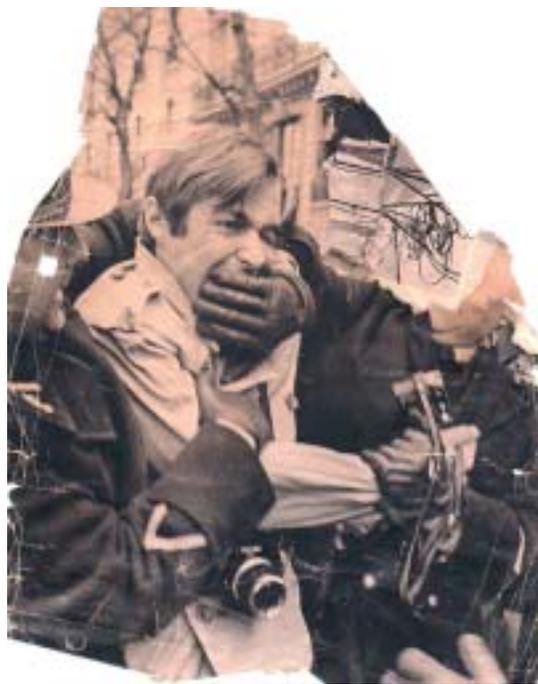


moyens possibles, le secteur de la presse écrite dans les efforts qu'il doit entreprendre pour sortir de la crise qu'il traverse.»

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le candidat du Medef faisait, ici, une belle démonstration de son art de la pose républicaine (« pluralisme », « qualité, diversité et indépendance de la presse », « liberté d'expression », « démocratie... ») et du parler-vrai ultralibéral (« la presse a donc besoin de groupes solides qui la structurent »...). La référence marquée au rapport Lancelot sur la « concentration des médias », remis au gouvernement Villepin en décembre 2005, est, en réalité, une indication particulièrement claire sur la conception du nouveau président de la République quant au pluralisme et à l'indépendance de la presse. En substance : la possession des journaux et autres médias par des groupes industriels ou financiers très puissants est la seule solution véritable pour « sortir (ceux-ci) de la crise » et, donc, pour garantir des « protections absolument déterminantes pour la liberté d'expression ». Qu'on se le dise : le grand capital sera, désormais, le seul garant de la démocratie...

Délire démagogique

Ce n'est pas le professeur Alain Lancelot, ancien directeur de Sciences-Po Paris, entre autres fonctions universitaires et administratives, qui s'offusquera d'une telle « vision ». Son rapport n'assénait-il pas : « La commission n'a pas vu dans l'état actuel de la concentration dans le domaine des médias une menace directe pour le pluralisme et la diversité. » Mieux, ne recommandait-il pas, entre autres, de supprimer les seuils de détention capitaliste de journaux ! Il faut



dire que le professeur Lancelot est un champion particulièrement musclé de la démocratie. Dans une impérissable tribune publiée par *Le Figaro*, le 7 avril 2006, en plein mouvement social contre le Cpe, poétiquement titrée « *Lettre aux fanatiques du cortège* », le professeur de sociologie politique vomissait : « *Le terme de rapport de forces évoque la conduite du violeur. Et ce rapport, que les chefs syndicaux invoquent à l'envi, joue dans la démocratie le même rôle que le viol dans les rapports amoureux. (...) S'il y a rapport de forces, (c'est) dans la violence faite aux salariés et aux jeunes qui subissent de plein fouet la confiscation de la rue, la fermeture des lycées et des facultés et la grève scandaleuse des services publics. Et ce rapport de forces là est incompatible avec la démocratie. Car celle-ci ne se mesure pas quoi qu'on en dise à gauche au nombre des braillards qui veulent imposer leurs préférences dans la rue mais au nombre des suffrages, dont l'égalité est protégée par le secret des urnes qui s'expriment lors des élections présidentielle et législatives... »*

On reconnaît là une dialectique démagogique, dont nous savons déjà quelle utilité elle a pour le nouveau gouvernement Sarkozy-Fillon afin d'imposer les mesures « populaires » (sondages à l'appui) du service minimum, de libéralisation des heures supplémen-

taires, de l'ouverture des commerces le dimanche, etc. Pour en revenir au pluralisme de la presse, le peu chevaleresque Lancelot a, à différentes occasions (notamment lors de l'émission d'Elisabeth Lévy, « *La presse quotidienne peut-elle échapper au règne du marché ?* », sur France Culture, le 18 février 2006), livré sa conviction intime : « *la presse française ne souffre, en fait, que de la taille trop modeste des groupes qui l'éditent, Lagardère mis à part...* »

Le marché contre le bien public

Il serait naïf de croire que de telles énormités et grossièretés suffisent à disqualifier leur auteur. Car le bas-fond idéologique du rapport Lancelot est bien le Graal ultralibéral de Sarkozy en matière de presse et d'information, comme il l'a d'ailleurs ouvertement affirmé lui-même dans sa propagande électorale et sur France Inter, le 18 avril 2007 : « *Si vous regardez aujourd'hui la presse française, dire qu'il y a une concentration entre quelques grands groupes c'est tout simplement le contraire de la vérité* ». D'ailleurs, après la double profession de foi d'avril 2007, les travaux pratiques n'ont pas tardé. Le 4 juillet, le nouveau Premier ministre,

François Fillon, lançait à son tour le refrain : « *C'est normal que des journalistes s'inquiètent pour leur indépendance et qu'ils demandent des garanties, mais le problème de la presse française n'est pas un problème d'indépendance, c'est un problème de capital...* » Ce propos, pâle écho au rapport Lancelot et aux « propositions » de l'ex-candidat Sarkozy, s'adressait à la rédaction (en grève) des *Echos*, afin de les encourager à bénir le rachat de leur journal par Bernard Arnault, citoyen certes particulièrement fortuné, et par ailleurs vieil ami de... Nicolas Sarkozy (*lire notre encadré* : « Les copains du petit Nicolas », en deuxième partie du dossier).

On mesure à quel point les fondations républicaines et démocratiques de la presse française, depuis la Libération, sont ainsi volontairement ignorées et, très rapidement, promises à la liquidation. Si le constat que le secteur de l'information indépendante et de qualité est en mal de solidité financière est fait depuis longtemps, et par l'ensemble des partenaires, syndicats autant qu'éditeurs, l'éviction de toute responsabilité des pouvoirs publics représente une rupture historique. MM. Sarkozy, Fillon, Lancelot et consorts font comme si le rapport de Michel Muller, « Garantir le pluralisme et l'indépendance de la presse quotidienne pour assurer son avenir », adopté à l'unanimité (!) par le Conseil économique et social, en juillet 2005, n'avait pas déjà préconisé des solutions sérieuses au problème de l'assise économique de l'indépendance et du développement de la presse, des solutions faisant appel à la coopération entre éditeurs et aux aides mieux ciblées de l'Etat (société d'investissement, fonds réorienté de soutien au pluralisme, fonds de restructuration du système de distri-





bution), des solutions qui ne soumettent pas l'existence des journaux à la seule loi du marché et de l'oligarchie.

Un nouveau front démocratique

Bien entendu, les membres de la secte du Medef et leur nouveau porte-étendard verront, dans ces remarques, le symptôme d'un étatismisme nostalgique, voire d'une volonté passéiste d'entraver la nouvelle liberté (pour tous) de faire fortune et de jouir du pouvoir. Pourtant, c'est d'un journaliste épris de liberté, aujourd'hui « patron » d'un groupe de presse et peu suspect de dérive collectiviste, Bruno Frappat (dans son blog, billet du 30 août), que nous viennent tout dernièrement ces réflexions à la fois ironiques et résistantes : « *Pierre Messmer, mort hier, est salué comme un exemple d'homme d'Etat. Raymond Barre, décédé la même semaine, a été honoré de la même façon. Tous deux sont loués pour leur "sens de l'Etat". Intéressant et troublant d'entendre ainsi vanter, par de nombreuses bouches, et l'Etat et les hommes qui en eurent le sens. Car on repèrerait aisément, dans le chœur des louangeurs, des personnalités qui n'ont cessé, depuis des décennies, de critiquer l'Etat, son poids, son "obésité", son omniprésence et dont les projets politiques visaient (visent encore) à "libérer" la France de l'emprise excessive de l'Etat. Ces hommages funèbres, dont la sincérité serait à mesurer, signifient-ils que parmi nos dirigeants (ou opposants), il en est qu'un remords touche de son aile tardive ? La nostalgie de l'Etat, rempart des faibles contre les lois de la jungle, sous-tend-elle certains discours ? Barre, Messmer, et d'autres, étaient-ils les derniers témoins de ce que fut l'Etat, quand la France n'avait pas honte de l'Etat ? Ou leur mort aidera-t-elle à en retrouver le "sens" ?* »

Soyons certains, en effet, que le sens du bien public, de la démocratie authentique et de la liberté d'informer, opposera bientôt un front de plus en plus large aux appétits égoïstes de quelques grands prédateurs. Les saines réactions, de plus en plus nettes et massives, à la multiplication des graves atteintes à la liberté d'informer, en sont un bon présage. C'est pourquoi nous en faisons la revue, plus que jamais nécessaire, dans la seconde partie de ce dossier. ●

II - Chroniques du nouvel absolutisme Censure, ingérence, affairisme : la triade sarkoziste

Chantages, manipulations, copinages... la stratégie médiatique de Nicolas Sarkozy et des patrons de presse qui lui sont inféodés sape les fondements de la démocratie. Jamais, depuis la Libération, des pressions politiques aussi lourdes, aussi brutales, voire menaçantes, ne se sont exercées sur la presse écrite et audiovisuelle française. Les salariés de l'information et de la communication peuvent en témoigner d'expérience. Face à la gravité historique de cette mise en cause de la liberté d'expression et d'information, liberté fondamentale qui est le socle de la démocratie et de la République, nous avons décidé de pointer systématiquement la dérive actuelle de certains médias, avant et, surtout, depuis l'élection présidentielle.

En plein cœur de la campagne présidentielle du printemps dernier, le Syndicat de la presse quotidienne régionale avait pris l'initiative, par la voix de son président, Michel Comboul, qui est aussi président du groupe Nice-Matin (*Nice-Matin*, *Var-Matin* et *Corse-Matin*, possédé alors à 100% par Lagardère, à travers Hachette Filipacchi Médias !), de démentir que son syndicat ait subi des pressions de la part de Nicolas Sarkozy pour ne pas organiser un débat entre Ségolène Royal et François Bayrou, dans un communiqué publié samedi 28 avril et publié le lendemain dans plusieurs titres de province, dont *Nice-Matin* et *Ouest-France*.

Mais, loin de s'en tenir à cette dénégation peu crédible, Michel Comboul avait proféré, à la même occasion, une accusation outrancière à l'encontre de Ségolène Royal : « *Oui, le syndicat a été délibérément l'instrument d'une campagne orchestrée. Non, Madame Royal, il n'y a pas eu de pression de Nicolas Sarkozy. En revanche, il y en a eu de très fortes de votre côté, exercées directement par votre équipe, et aussi par vous-même à travers vos déclarations...* »

N'hésitant pas à ajouter une touche

de paranoïa dans cette diatribe partisans, Michel Comboul précisait encore : « *Une formidable machine à désinformer s'est alors mise en marche. (...) Nous céditions aux pressions. (...) La virulence de ces attaques a été très relayée, il faut le dire, de l'intérieur même du syndicat* » car le Spqr « *n'est pas comme on voudrait le faire croire monolithique et à droite exclusivement.* » On notera, au passage, que cette dernière phrase vaut, tout de même, un aveu on ne peut plus net quant à la dominante politique du Spqr.

Manipulation et désinformation à Nice-Matin

Cet épisode grand-guignolesque de l'influence toujours plus lourde de Nicolas Sarkozy sur la presse fut, en réalité, un pas important vers le contrôle systématique, antidémocratique, des moyens d'information français. D'autant que son acteur principal, Michel Comboul, pur produit de la droite niçoise la plus dure et féal d'Arnaud Lagardère, était alors aussi le coauteur (en tant que directeur de la publication) d'une des plus sales malversations médiatiques de ces dernières années. En effet, le PDG de *Nice-Matin*, par ailleurs président du Spqr, n'avait pas hésité à utiliser son quotidien amiral dans le combat de ses « amis » contre Eric de Montgolfier, rigoureux procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Nice, quitte à couvrir une mise en scène journalistique scandaleuse sur un soi-disant trafic d'armes de guerre à Nice.

Le 15 février 2007, la une de *Nice-Matin* révélait, photos d'hommes sans visages lourdement armés de pistolets-mitrailleurs (un Uzi et un Kalachnikov) à l'appui : « *Acheter des armes à Nice ? C'est très facile !* » Dans les pages intérieures, parmi plusieurs articles, une enquête dite « de terrain » racontait com- ●●●

LES COPAINS DU PETIT NICOLAS

Le soir de son élection, Nicolas Sarkozy fête sa victoire au Fouquet's (Champs-Élysées, Paris) avec la fine fleur du patronat médiatique (Bernard Arnault, Martin Bouygues, Serge Dassault, Alain Minc, François Pinault ou Albert Frère, actionnaire de M6). Dans la semaine qui suit, il part se reposer sur le yacht de Vincent Bolloré. Les présentations s'imposent...

Bernard Arnault, témoin du mariage de Nicolas et de Cécilia Sarkozy, propriétaire du quotidien économique *la Tribune*, de Radio-Classique... Pendant la campagne présidentielle, la direction de *la Tribune* a fait sauter un sondage qui plaçait Ségolène Royal devant Nicolas Sarkozy en matière sociale et économique. Aujourd'hui, Arnault, principal actionnaire du groupe de luxe LVMH, est candidat à l'achat du quotidien *les Echos*.

Vincent Bolloré a organisé l'escapade maltaise du tout nouveau président sur son yacht personnel. Il est propriétaire de la chaîne Direct 8, des quotidiens gratuits *Direct Soir* et *Matin Plus*, du groupe publicitaire Havas... Ses relations avec le petit Nicolas datent de vingt-cinq ans. Certes, il y a eu une brouille, à la suite d'un raid, en 1997, de Bolloré sur le groupe de Martin Bouygues, le meilleur ami de Sarkozy. Mais, en 2004, c'est la grande réconciliation et la Légion d'honneur pour Bolloré. Tout ce beau monde sera d'ailleurs au Fouquet's pour fêter une bataille électorale bien menée que Nicolas Sarkozy terminera à bord du *Paloma*, le yacht maltais de Bolloré.

Martin Bouygues, autre témoin de mariage de Nicolas et de Cécilia, parrain de leur fils. Le groupe Bouygues est l'opérateur de TF 1 et de ses filiales : LCI, TV Breizh..., et possède des participations importantes dans le quotidien gratuit *Metro*, TMC ou le groupe AB (RTL 9, NT 1, XXL...). Martin Bouygues a d'abord apprécié Sarkozy comme maire de sa ville, Neuilly, puis comme ministre de la Communication, régulateur de TF 1. Sarkozy, en tant qu'avocat d'affaires, a négocié avec Vincent Bolloré son retrait du groupe Bouygues. Il vient d'engager à la direction générale de TF 1 le directeur adjoint de campagne du président, Laurent Solly.

Serge Dassault, sénateur UMP de l'Essonne, propriétaire du *Figaro*, est un soutien sans faille du nouveau président. Arnaud Lagardère (on ne présente plus...). Pour en savoir (beaucoup) plus : Marie Bénilde, « M. Sarkozy déjà couronné par les oligarques des médias ? », *le Monde diplomatique*, septembre 2006 : <http://www.monde-diplomatique.fr/2006/09/BENILDE/13928>

ment un journaliste du quotidien avait (presque) réussi à acheter une arme de guerre à des trafiquants locaux. Moins d'un mois après, le 10 avril, Michel Comboul prenait la plume pour protester contre l'audition par la police, fin mars, de l'auteur de l'article sur les armes et du rédacteur en chef de son journal, estimant que « *la justice avait outrepassé ses droits* ».

Heureusement, deux jours plus tard, le procureur de la République, ainsi mis en cause, apportait toute la lumière nécessaire dans les colonnes de *Nice-Matin*, par l'exercice de son droit de rectification : « *Vous vous inquiétez de l'enquête que j'ai ordonnée lors de la parution d'un article publié le 15 février dernier avec pour titre "des Kalachnikovs qui se vendent à Nice sous le manteau", illustré, à la "une", par une photographie surmontée d'un titre évocateur : "Acheter des armes de guerre à Nice ? C'est très facile !" De telles indications ne pouvaient que me conduire à des vérifications sur la réalité de la situation ainsi révélée et potentiellement dangereuse. Tel fut donc initialement l'unique objet de cette enquête. Puis, au cours de celle-ci, l'audition d'un armurier dont le nom est cité dans l'article, ce qui dispensait d'avoir à l'identifier, a révélé que la photographie publiée comme illustration, rendant cet article crédible, n'était que le fruit d'une mise en scène. Les personnes y figurant, le visage dissimulé, n'étaient nullement des vendeurs d'armes de guerre, l'un n'était autre que l'auteur de l'article, le second un fonctionnaire de police. Les armes, d'ailleurs neutralisées, avaient été prêtées par des armuriers locaux...* »

Sonnante « fraternité » Lagardère-Sarkozy

En conclusion de sa rectification, Eric de Montgolfier rappelait à Michel Comboul la « *responsabilité de ceux qui confondent la liberté et la licence* », puis affirmait n'avoir pas outrepassé ses attributions « *en cherchant à (s')assurer que les faits relatés par (le) journal étaient exacts, éventuellement pour les établir et les réprimer le cas échéant* » et « *en demandant des comptes à ceux qui avaient cru pouvoir user d'un stratagème pour étayer un article propre à inquiéter l'opinion publique* ». En l'occurrence, le terme de « stratagème » est encore bien



charitable vis-à-vis d'une pure et simple manipulation de désinformation visant à terroriser le public du sud-est de la France, manipulation entièrement couverte par le président du Spqr. Pour achever de décrédibiliser la dénégation douteuse du président plus que douteux du Spqr, quant aux pressions de Nicolas Sarkozy sur son syndicat afin d'empêcher le débat entre Ségolène Royal et François Bayrou devant les micros et les plumes de la presse quotidienne régionale, rappelons que Jacques Camus, responsable de la commission information du Spqr, avait lui aussi démenti avoir subi des pressions de la part de l'entourage de Nicolas Sarkozy pour enterrer le débat. « *Indépendance !* », voici le mot d'ordre. Mais rappelons aussi que c'était le même Jacques Camus qui n'avait pas hésité à organiser, sur ordre de Nicolas Sarkozy, une interview prétendument « exclusive » (*Libération* avait réussi à griller le scoop, la veille de sa publication par ses confrères régionaux) pour annoncer sa candidature à l'élection présidentielle, le 29 novembre 2006. Le Spqr avait alors convoqué cinq journalistes chargés de recueillir la déclaration de candidature au siège de l'Ump. L'interview avait alors été adressée à toute la presse régionale (une soixantaine de quotidiens régionaux et départementaux) avec impératif de publication. « *Indépendance !* », vraiment ?

D'ailleurs, le 27 avril 2007, sur les ondes de RTL, François Bayrou formulait une grave accusation à l'encontre de Nicolas Sarkozy : celle d'avoir fait pression sur la direction de Canal + pour empêcher son débat avec Ségolène Royal. Le candidat centriste allait même au-delà, accusant plus généralement le candidat UMP de « *verrouillage de l'information* ». Avant d'ajouter durement : « *Lorsque j'ai tenu une conférence de presse mercredi, j'ai parlé de la part de Nicolas Sarkozy d'intimidation et de menace. C'est exactement là qu'on en est.* » Lors de la campagne présidentielle, il était donc malheureusement inévitable de douter de l'indépendance de la presse française vis-à-vis du candidat de l'Ump. Les « amitiés » médiatiques de Nicolas Sarkozy font, en effet, peser une lourde menace sur l'indépendance

LIBERTÉ DE LA PRESSE : UNE HISTOIRE RÉPUBLICAINE

24 août 1789 : L'article 11 de la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » affirme : « *La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement (...)* ».

Juillet 1830 : Les « ordonnances scélérates » de Charles X déclenchent la révolution. Désapprouvé par les élections qui se sont tenues en juillet, Charles X refuse de se soumettre et décide d'affirmer son pouvoir. Sur les conseils de Polignac, et selon l'article 14 de la Charte, il rédige quatre ordonnances. La première abolit la liberté de la presse en rétablissant la censure et l'autorisation préalable. La deuxième et la quatrième s'attaquent directement aux députés en proclamant la dissolution de la Chambre élue il y a moins d'un mois et en fixant la date des nouvelles élections. La troisième réforme le cens électoral pour exclure la bourgeoisie du suffrage. Le 27 juillet, à la suite de la saisie des presses de quatre journaux (*le National, le Temps, le Globe, le Journal du Commerce*) qui ont paru sans autorisation du gouvernement, la résistance des ouvriers typographes et imprimeurs déclenche l'insurrection parisienne dite des « Trois Glorieuses » contre les ordonnances. Moins de dix jours après la publication de ces ordonnances, Charles X est contraint d'abdiquer.

29 juillet 1881 : Loi sur la liberté de la presse. La III^e République vote la loi sur la liberté de la presse, dont l'article premier affirme : « *L'imprimerie et la librairie sont libres* ».

est passé à la trappe. A la conférence de rédaction du samedi, lorsque le sujet a été annoncé, le directeur de la rédaction, Jacques Espérandieu, a lourdement insisté pour que Cécilia Sarkozy soit appelée afin de donner sa version. Plusieurs coups de fil ont été passés, dont un à Cécilia Sarkozy et l'autre à Franck Louvrier, conseiller en communication du président. Aucun des deux n'a répondu, mais c'est Arnaud Lagardère en personne qui a appelé Jacques Espérandieu et l'a sommé de ne pas publier l'article. Les journalistes du Jdd ont adressé, le mardi 15 mai, une lettre ouverte à Arnaud Lagardère : « *Vous êtes intervenu samedi auprès de la direction de la rédaction pour que cet article ne soit pas publié. Nous estimons qu'il s'agit là d'une censure inacceptable, contraire à la liberté de la presse. Vos relations privilégiées avec Nicolas Sarkozy ne sauraient nous contraindre à renoncer une nouvelle fois aux exigences de notre métier. La rédaction du Jdd, indépendante, revendique le droit de refuser toute subordination qui voudrait la priver de son devoir d'informer.* »

Plusieurs syndicats de journalistes ont aussi dénoncé, le même jour, cette « censure », les sections Snj-Cgt et l'Usj-Cfdt du groupe Hachette-Lagardère parlant

d'une « *nouvelle ingérence de la direction du groupe Lagardère* ». Le soir même, les sociétés de journalistes des grands titres du groupe Lagardère se déclaraient « *solidaires* » de celle du JDD et ont demandé à Arnaud Lagardère de garantir l'indépendance des journalistes. Et dans sa livraison du lendemain, *le Canard enchaîné* revient aussi sur cette affaire et rapporte l'échange téléphonique qui aurait eu lieu entre Arnaud Lagardère et Jacques Espérandieu. « *Cécilia ne va pas très fort en ce moment, elle va très mal prendre cet article, il ne faut pas le passer* », aurait dit Arnaud Lagardère, cité par *le Canard*.

Garde rapprochée

Mais tout va très vite, à la Cour de l'Élysée. Le 17 mai, trois nominations sont annoncées. Myriam Lévy, du *Figaro*, qui a suivi toute la campagne de Ségolène Royal, se retrouve conseillère en communication de François Fillon à Matignon. Catherine Pégard, du *Point*, qui avait couvert la campagne de Nicolas Sarkozy, est propulsée conseillère du nouveau président... Enfin, l'Élysée place l'ex-directeur de campagne adjoint de Sarkozy, Laurent Solly, à la direction générale de TF1 (31,6% de parts d'audience, en 2006). Le nouveau patron de TF1, Nonce Paolini, qui prend les manettes cette semaine-là, tente de résister. Du coup, c'est l'Élysée qui annonce la nomination de Solly, qui sera effective le 22 juin suivant !

La Cgt a aussitôt dénoncé « *le cynisme absolu* » de Nicolas Sarkozy et déploré une « *démarche scandaleuse quelques jours seulement après son élection* ». « *Le geste est culotté et violent* », a déclaré notre camarade Jean-François Pujol qui dit craindre pour

la démocratie. De son côté, la Cfdt de la Communication et de la Culture a parlé d'une « *nouvelle ère étouffante* » pour l'information. Son secrétaire général adjoint, Philippe Debruyne, commentait : « *L'affaire Solly est particulière, caricaturale et exacerbe* », dénonçant « *toutes ces amitiés qui se font désormais d'une manière totalement décomplexée et au grand jour* ».

Le 22 mai, le Parti socialiste avait déploré une « *collusion complètement indécente* ».

Le Parti communiste ajoutait : « *Avec Nicolas Sarkozy, tout devient effectivement possible, y compris de nommer son directeur de campagne à la direction de la chaîne de télévision la plus regardée. La toile du président de la République ne se tisse plus dans l'ombre, son réseau, notamment au sein des grands moyens d'information, se construit désormais au grand jour. Ainsi va l'indépendance des médias selon Nicolas Sarkozy, tel un mercato orchestré par une présidence totalement décomplexée, au fort relent berlusconien, qui se fixe l'objectif, facilité par la concentration des groupes de communication, d'anes-thésier l'opinion publique en contrôlant les grands moyens d'information.* » Enfin, dans un communiqué, la Lcr condamnait elle aussi des « *pratiques berlusconiennes qui mettent en danger la liberté de la presse et l'indépendance des médias* ».

Dès lors, étant donné la gravité des faits, la gauche n'était plus seule à protester. Ainsi, François Bayrou réitérait le 24 mai, lors d'un meeting, ses attaques contre la proximité entre Nicolas Sarkozy et son gouvernement avec « *de grands groupes industriels* » et « *les plus grands groupes de médias* », précisant : « *La nomination à la tête de TF1, annoncée par l'Élysée,*



et non pas par l'entreprise, de l'un des plus proches collaborateurs de Nicolas Sarkozy, sans aucune expérience préalable dans l'audiovisuel, c'est une illustration de plus de ce mouvement qui est en cours, au vu et au su de tout le monde. C'est une question pour les démocrates, pour les libéraux. Si nous ne parlons pas pour défendre le droit des citoyens au pluralisme, qui le fera ? Nous voulons une presse, des radios et des télévisions libres, non inféodées ! »

Censures incessantes

Mais le train fou est lancé, à un rythme infernal. Le 29 mai, la société des journalistes (Sdj) de Paris Match, du groupe Lagardère dénonçait, à son tour, des pressions exercées par le garde des Sceaux, Rachida Dati, pour empêcher la publication de photos de son enfance.

« Dans un contexte d'insécurité où des journalistes sont incités au départ, la direction de notre rédaction ainsi que la direction générale de Lagardère Interactive ont choisi de céder », déplore la Sdj. Les photographies finalement publiées seront « celles sélectionnées par la chancellerie », précise la Sdj, qui ajoute que sa demande de rendez-vous avec l'actionnaire majoritaire « afin de garantir l'indépendance éditoriale » est pour l'instant restée lettre morte.

Aussi, dans une tribune commune publiée dans le Monde daté de 5 juin, trois syndicats de journalistes – Cgt, Cfdt et Snj – appelaient employeurs, salariés et élus à la vigilance face aux menaces qui pèsent sur la profession et la liberté de la presse en France. Plusieurs « événements récents » ont mis en évidence les « liens que les patrons des médias dominants entretiennent avec le président Sarkozy », s'inquiétaient les syndicats.

La veille, la direction de Bolloré Média avait reconnu avoir refusé de publier dans le quotidien gratuit *Matin Plus* un article sur les déboires de musiciens roms avec la police de l'aéroport de Roissy,

estimant que cet article était « extrêmement désagréable pour la France ».

Garant d'une démocratie impartiale ?

Dans son édition du 27 juin, le *Canard enchaîné* revenait sur la première liste de personnalités qui avaient signé la pétition pour l'indépendance des *Echos* et révélait que certains ministres n'ont pu y figurer, après une « consigne de Matignon ». Ainsi, selon l'hebdomadaire satirique, le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, Martin Hirsch, avait signé le texte avant de faire retirer son nom, sur ordre de Matignon.

Le *Canard enchaîné* précisait qu'il n'est pas le seul à avoir dû renoncer. Le secrétaire d'Etat chargé des Entreprises et du Commerce extérieur Hervé Novelli, mais aussi le secrétaire général délégué de l'Ump, Patrick Devedjian, l'autre tête de la direction de l'Ump Jean-Pierre Raffarin, ou le nouveau président de l'Assemblée nationale Bernard Accoyer, ont également abdicué. Absent des kiosques à deux reprises pour cause de grève, le quotidien économique *les Echos* avait consacré des pages, à plusieurs reprises, à la situation du journal dont le propriétaire, le groupe britannique Pearson, envisage la vente à Bernard Arnault, patron de LVMH et proche de Nicolas Sarkozy.

Le même jour, le Forum permanent des sociétés de journalistes, qui fédère les Sdj de 27 médias, adressait une lettre au président « en tant que garant d'une démocratie impartiale » dont « le pluralisme, garantie de l'honnêteté de l'information, est un élément essentiel ».

« Malheureusement, les atteintes à l'indépendance des rédactions se sont multipliées ces derniers temps. Pressions, censures, conséquence le plus souvent d'une concentration excessive, mais aussi perquisitions contraires au droit européen, la liste est longue », écrit le Forum.

Il n'empêche, rien n'arrête la

conquête médiatique des amis du président. Vincent Bolloré déclare le 28 juin, lendemain de l'adresse du Forum des Sdj (est-ce un pied de nez ?), qu'il étudiera un rachat de la *Tribune* en cas de mise en vente du quotidien économique par son propriétaire actuel, Bernard

Arnault. Action, réaction ! « La liberté de la presse est en danger », s'exclame l'ensemble des syndicats de journalistes, le 13 juillet, dans une tribune parue dans *l'Humanité* et qui dénonce « l'accumulation de faits alarmants qui représentent une menace fondamentale pour l'indépendance et le pluralisme de l'information en France ». Dernier exemple en date, relèvent les syndicats, *les Echos* et la *Tribune* sont « transformés en enjeux d'une vaste partie de Monopoly entre les propriétaires des groupes de médias, qui affichent sans complexe leurs liens avec le pouvoir ».

L'information en coupe réglée

Mais le feuilleton continue et les patrons de presse, grands féodaux inféodés, affichent, de plus en plus effrontément, leur toute-puissance. « Un actionnaire a le droit d'avoir un regard sur son journal », notamment sur son « orientation politique », a lâché Serge Dassault, propriétaire du *Figaro*, le 16 août. Réagissant, sur la radio BFM, à l'opposition de la rédaction des *Echos* à un rachat éventuel par LVMH, il a brutalement déclaré : « Il y a une chose que les journalistes oublient, c'est que quand

quelqu'un met de l'argent (dans un journal) ce n'est quand même pas pour laisser faire n'importe quoi. Le propriétaire, comme l'actionnaire, a quand même le droit d'avoir un regard sur ce qui se passe, ne serait-ce que sur sa rentabilité et sur son orientation politique. » Tout est dit !

Et puisqu'il n'est plus question de se gêner, Vincent Bolloré va, quant à lui, siéger au conseil d'administration de Médiamétrie, a indiqué, le 17 août, l'institut interprofessionnel chargé de mesurer les audiences de la télévision, de la radio et l'internet. Vincent Bolloré, principal actionnaire et président du groupe publicitaire Havas, siégera en tant que représentant de Havas. Mais il est également propriétaire de la chaîne Direct 8, disponible sur la télévision numérique terrestre (Tnt) gratuite. C'est la première fois qu'un patron opérateur à la fois dans la publicité et la télévision siégera, dès le 3 octobre, au conseil d'administration de Médiamétrie, accédant au statut, inédit dans le secteur, de juge et partie. Mais les affaires sont les affaires, et, en attendant la dépenalisation de toutes leurs dérives, les grands « entrepreneurs » de l'ère Sarkozy sont visiblement décidés de ne plus respecter aucune des règles déontologiques qui régulaient, jusqu'ici, l'espace public de l'information.

CHARLIE HEBDO



Les candidats mentent sur la couleur

FRANCOIS - ENRIK - Après le saut, les critères de jugement sont

FRANCOIS - ENRIK - Abandonné, le scénario marionnette des médias

FRANCOIS - ENRIK - Guide touristique du Parti des détracteurs

FRANCOIS - ENRIK - La stratégie de la peur





le groupe de protection sociale pour
l'audiovisuel,
la communication,
la presse,
et le spectacle.

Professionnels de la presse :
à vos côtés
tout au long
de votre vie



santé, retraite, prévoyance,
épargne, logement, action sociale

Pour en savoir plus : **0811 65 50 50***

www.audiens.org